



## **Conseil de Communauté**

### **Compte rendu succinct**

Affiché au siège de la  
C.A.G.B. le : vendredi  
24 novembre 2006

**Séance du vendredi 17 novembre 2006  
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :  
La Directrice Générale  
Adjointe des services,  
Cécile Genty-Guemard

#### **PRESENCES**

- **liste des présents annexée**

#### **RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Conseil de Communauté s'est réuni le vendredi 17 novembre 2006 à 18 heures à la salle des séances de la C.C.I.D du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

#### **R I - Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**

MM. BAUER, POULET et Mme CRABBE-DIAWARA ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté a pris connaissance de ce schéma.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

#### **Commission n°1 : Finances et personnel**

#### **R I.I.I - Appel d'offres ouvert "Prestations de service d'assurance pour les besoins de la CAGB" - Autorisation de signature du marché**

Après avoir pris connaissance de l'attribution des cinq lots du marché par la commission d'appel d'offres des 6 juillet 2006 et 18 septembre 2006, à l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché avec :

- Lot n°1 : « Dommages aux biens et risques annexes »  
Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales (SMACL)
- Lot n° 2 : « Responsabilité et risques annexes »  
Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales (SMACL)

- Lot n° 3 : « Auto-collaborateurs et auto-mission »  
Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales (SMACL)
- Lot n° 4 : « Protection juridique des Agents et Elus »  
Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF)
- Lot n° 5 : « Tous risques Instruments de musique »  
Sarre et Moselle SA / HISCOX.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0

↳R 1.2.1 - Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le présent marché.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°5 : Aménagement de l'espace**

↳R 5.1 - Avis de la CAGB sur le projet de plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis réservé sur ce projet de PPRI soumis à consultation et fait siennes les observations formulées dans le présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

↳R 5.2 - Programmation de projets communaux dans le cadre du fonds "Centres de village"

MM. TAILLARD, GAGNEPAIN, SIFFERLIN, PRALON et Mme CHARPY ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

l'octroi d'une subvention sur travaux pour le projet de « création d'une nouvelle centralité et développement des liaisons douces » à Avanne-Aveney à hauteur de 33 % du reste à charge de la commune, plafonnée à 60 000 € et minorée de la subvention perçue sur les études de 15 000 €, soit 45 000 €,

- l'octroi d'une subvention sur travaux pour le projet de « création d'une nouvelle centralité » à Tallenay à hauteur de 40 % du reste à charge de la commune soit 9 195 €,
- l'octroi d'une subvention sur études et travaux pour le projet d'« aménagements paysagers de la traversée » à Thise à hauteur de 50% du montant des études et 25 % du reste à charge de la commune sur les travaux, soit 26 103 €,
- l'octroi d'une subvention sur études et travaux pour le projet de « valorisation du centre urbain » à Chaudfontaine à hauteur de 50% du montant des études et 40 % du reste à charge de la commune pour les travaux, soit 16 318 €,
- l'octroi d'une subvention sur travaux pour le projet de « restructuration de la traversée » à Pelousey à hauteur de 33 % du reste à charge de la commune, soit 28 014 € (confirmation de la décision de principe du Bureau du 9 juin 2006)

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°9 : Equipements culturels et sportifs**

↳R 9.1 - Attribution d'une subvention à l'ASPTT

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette attribution de subvention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

## **Commission n°10 : Environnement**

### **↳R 10.1 - Plateforme bois**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve cette acquisition aux conditions ci-dessus énoncées, soit pour un montant de 71 760 €,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0

### **↳R 10.2 - Charte de l'Environnement- Programme d'actions définitif**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le programme d'actions de la Charte de l'environnement du Grand Besançon, élaboré conjointement avec l'Agenda 21 de Besançon,
- autorise Monsieur le Président à signer le « Bon à tirer » relatif à ces documents, au titre du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

## **Commission n°11 : Tourisme**

### **↳R 11.1 - Adhésion au Comité Départemental du Tourisme du Doubs**

M. TARDIEU ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de la CAGB au Comité Départemental du Tourisme du Doubs pour un montant de 750 € en 2007,
- désigne M. Yves TARDIEU comme représentant de la CAGB amené à siéger au CDT.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

## **Commission n°2 : Economie**

### **↳R 2.1 - Développement de la Société d'Economie Mixte Immobilier d'Entreprise du Grand Besançon**

MM. FOUSSERET, BAUD, BAULIEU, GUYEN, BOURQUE et Mme TETU ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide de l'acquisition par la CAGB de 135 440 actions que la Ville de Besançon détient dans le capital de la SAIEMGB IE pour le prix global de 1 496 612 € que la C.A.G.B. s'engage à conserver pour une durée d'au moins trois ans, et autorise Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer tout document nécessaire à la transaction dès que la nouvelle SEM immobilier d'entreprise sera immatriculée,
- décide ensuite de la participation de la CAGB à l'augmentation de capital de la SAIEMGB IE selon les modalités décrites ci-dessus pour un montant total de 2 255 570,20 € prime d'émission comprise, dont 954 279,70 € dès 2006, et autorise Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer le protocole d'investissement et le pacte d'actionnaires relatif à cette opération d'augmentation de capital,
- désigne les 4 administrateurs de la CAGB au Conseil d'Administration et le représentant à l'assemblée générale, dès que les 2 opérations présentées ci-dessus seront effectives. Sont proposés MM. FOUSSERET, BAULIEU, BAUD et GUYEN.
- autorise ses représentants à accepter toutes fonctions de Direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration, ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Président du Conseil d'Administration.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.2 - Soutien à la compétitivité - Pôle des microtechniques - Financement d'une action collective de mise en oeuvre de réseaux d'entreprises

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur un co-financement de ce projet par la CAGB à hauteur de 9 932 €, sous réserve qu'un nombre suffisant d'entreprises du Grand Besançon soit partie prenante de ce projet,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec l'association de gouvernance du Pôle de compétitivité, bénéficiaire de cette subvention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.3 - Soutien à la compétitivité : Pôle des microtechniques - Financement du projet AMIMAC

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur un co-financement de ce projet par la CAGB à hauteur de 9 932 €, sous réserve qu'un nombre suffisant d'entreprises du Grand Besançon soit partie prenante de ce projet,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec l'association de gouvernance du Pôle de compétitivité, bénéficiaire de cette subvention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.4 - Fonds d'Intervention Economique : MICROPIERRE

M. CHANEY ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe de verser à la Ville de Besançon une aide à l'implantation de la société MICROPIERRE sur le Parc La Fayette, d'un montant de 51 000 €,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.5 - Fonds d'Intervention Economique : TECHNILUXE Implantation à Ecole-Valentin

MM. BAVEREL et GUYEN ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe de verser à la commune d'Ecole-Valentin une aide à l'implantation de la société TECHNILUXE sur la zone du Vallon d'Ecole-Valentin, d'un montant de 28 740 €,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.6 - Zone de Marchaux-Chaufontaine : lancement des études préalables

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide la méthodologie proposée pour la réalisation des études préalables,
- autorise Monsieur le Président à lancer la consultation et à signer toute pièce relative à ce marché d'études,
- valide le principe d'inscrire le projet dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme,
- sollicite une subvention ADEME au titre de la réalisation de l'AEU à hauteur de 50 % du montant total de cette mission.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

### **Commission n°3 : Habitat**

#### **↳R 3.1 - Programmation prévisionnelle 2006 des aides publiques à la pierre et la répartition prévisionnelle des droits à engagements**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la programmation prévisionnelle 2006 des aides publiques à la pierre et la répartition prévisionnelle des droits à engagements.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

#### **↳R 3.2 - Soutien de la CAGB aux bailleurs publics en matière d'acquisition foncière et de surcharge foncière** MM. FOUSSERET, BOURQUE, BAUD et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les propositions d'intervention de la CAGB pour un montant total de 343 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0

#### **↳R 3.3 - Demandes de subventions forfaitaires - logements publics / privés**

M. BAUD et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les subventions destinées aux bailleurs publics.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 87 Contre : 0 Abstention : 0

#### **↳R 3.4 - Demande de participation financière pour la réalisation d'une étude préalable à l'aménagement d'une zone à vocation principale d'Habitat à Rancenay**

M. LETHIER ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention correspondant à 30 % du coût hors taxe de l'étude, soit 7 542,50 €, à la commune de Rancenay.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

### **Questions diverses**

#### **↳R 13.1 - Marché de levés de plans - Année 2007 - Groupement de commande**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la décision de réaliser ces prestations par groupement de commandes avec la Ville de Besançon,
- autorise Monsieur le 1er Vice Président à signer la convention constitutive du groupement.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

#### **↳R 13.2 - Entrée Est : Avenant à la convention particulière complémentaire à la convention signée le 2 septembre 2002 et annexée à la convention interrégionale 2000 - 2006 signée le 2 avril 2000**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer cet avenant n°2.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

## Séance du vendredi 17 novembre 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à La CCID, 46 avenue Villarceau à Besançon  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET  
Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents :** **Amagney :** M. Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** M. Christian GAGNEPAIN, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.1) **Besançon :** Mme Catherine BALLOT, M. Denis BAUD, M. Patrick BOURQUE, Mme Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 10.1), Mme Martine BULTOT (jusqu'au rapport 2.5), Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER (jusqu'au rapport 2.6), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.2.1), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Paulette GUINCHARD (à partir du rapport 10.2), Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel JOSSE, Mme Lucile LAMY, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'au rapport 10.1), Mme Jacqueline PANIER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, M. Michel ROIGNOT (jusqu'au rapport 2.2), M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY (jusqu'au rapport 10.1), Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Danièle TETU (jusqu'au rapport 2.3), Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 10.2) **Beure :** M. Pierre JACQUET **Boussières :** M. Michel POULET **Busy :** M. Philippe SIMONIN **Champagney :** M. Claude VOIDEY (jusqu'au rapport 2.2) **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) **Dannemarie sur Crête :** M. Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 10.1) **Deluz :** M. Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI **Gennes :** M. Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** M. Jean JOURDAIN, M. Richard SALA (représenté par M. François LOPEZ) **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **Mamirolle :** M. Jacques-Henry BAUER **Marchaux :** M. Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** M. Marcel COTTINY, M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET **Nancray :** M. Daniel ROLET **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Mme Annick CHARPY **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, M. Albert DEPIERRE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE **Routelle :** M. Claude SIMONIN **Saône :** M. Bernard GUYON (jusqu'au rapport 3.1), Mme Christelle PETITJEAN **Serre les Sapins :** Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Jacques SIFFERLIN **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaire le Petit :** M. Jean-François THIEBAUD **Vaux les Prés :** M. Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne WYSOCKI).

**Etaient absents :** **Auxon-Dessous :** M. Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** M. Michel BITTARD **Besançon :** M. Eric ALAUZET, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claire CASENOVE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Nicole DAHAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise FELLMANN, M. Vincent FUSTER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Jocelyne GIROL, M. Loïc LABORIE, M. Bernard LAMBERT, M. Sébastien MAIRE, M. Jacques MARIOT, M. Bruno MEDJALDI, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Frédérique MOZER, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Mme Martine ROPERS, Mme Nicole WEINMAN **Beure :** M. Philippe CHANEY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Brailans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Chaleze :** Mme Josseline SEITZ **Chalezeule :** M. Raymond REYLE **Champoux :** M. Norbert DUPREY **Champvans les Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** M. Gilbert CANILLO, M. Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** M. Jean-Pierre PROST **La Vèze :** M. Philippe CHANAU **Larnod :** Mme Martine BERGIER **Le Gratteris :** Mme Nicole JANNIN **Mamirolle :** M. Dominique MAILLOT **Montfaucon :** M. Jean-Marie VERNET **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** Mme Raymonde BOURLON, M. Bernard BOURDAIS **Pelousey :** M. Jacques TERVEL **Pirey :** M. Claude BARTHOD-MALAT **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE **Thise :** M. Claude BULLY **Vorges les Pins :** M. Charles BATISTE

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie JEANNIN

### **Procurations de vote :**

**Mandants :** M. BITTARD, E. ALAUZET, P. BONTEMPS, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, P. GUINCHARD (jusqu'au rapport 10.1), D. TETU (à partir du rapport 2.4), L. LABORIE, B. LAMBERT, A. MENETRIER, F. MONNEUR, J.-C. ROY (à partir du rapport 10.2), C. TISSIER (jusqu'au rapport 10.1), P. CHANEY, B. ASTRIC, J. SEITZ, D. MAILLOT, J.-P. MARTIN, C. BULLY.

**Mandataires :** S. RUTKOWSKI, P. BOURQUE, B. FALCINELLA, J. PANIER, B. CYPRIANI, J.-L. FOUSSERET (jusqu'au rapport 10.1), S. JEANNIN (à partir du rapport 2.4), F. BRANGET, J. ROSSELOT, C. LIME, D. BAUD, J.-C. CHEVAILLER (à partir du rapport 10.2), F. PRESSE (jusqu'au rapport 10.1), P. JACQUET, M. POULET, G. BAULIEU, J.-H. BAUER, D. ROLET, M. SCHNAEBELE.